



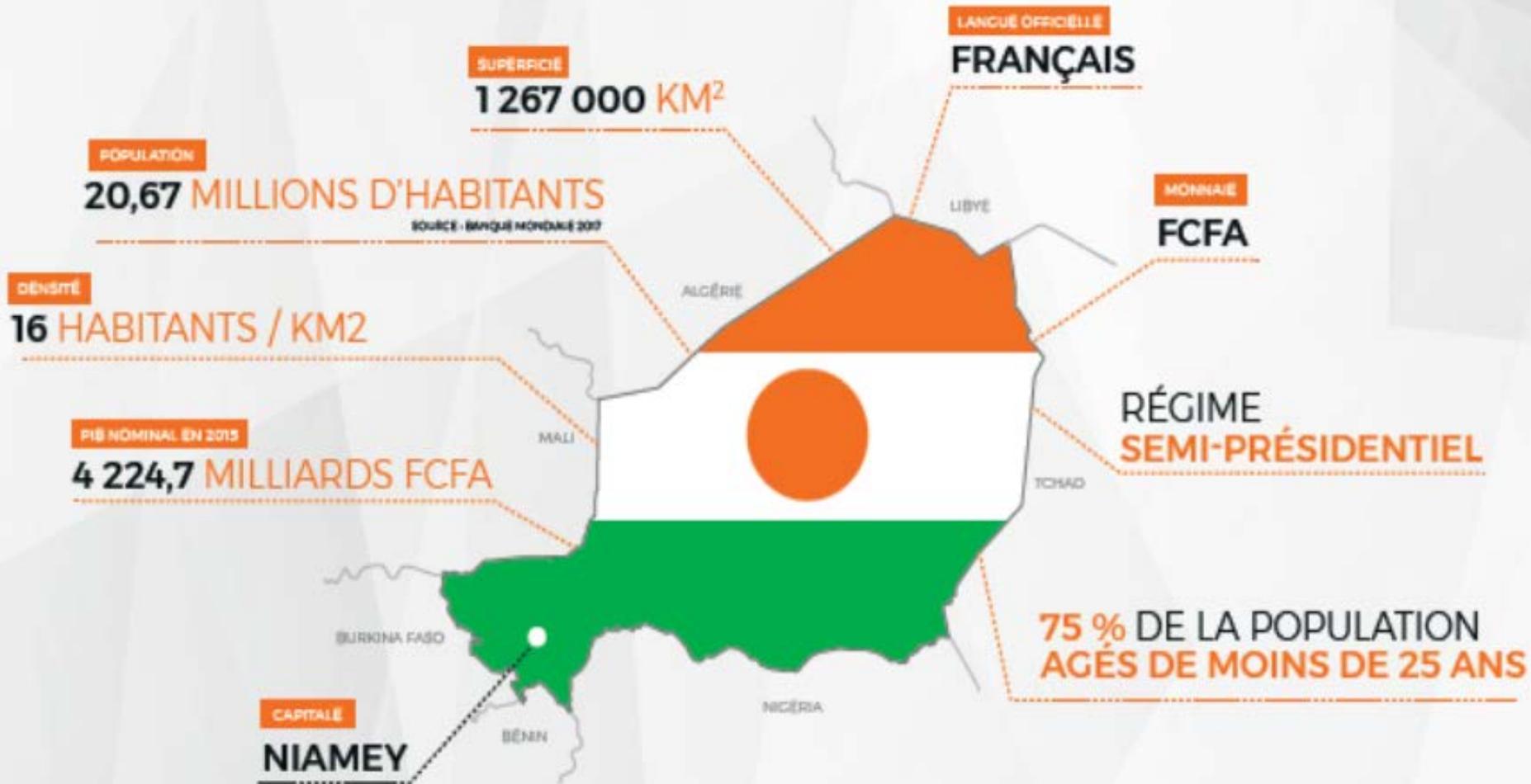
RÉPUBLIQUE DU NIGER

Rapport National Volontaire sur les Objectifs du Développement Durable

New York, le 17 juillet 2018

Aichatou Boulama Kané Ministre du Plan

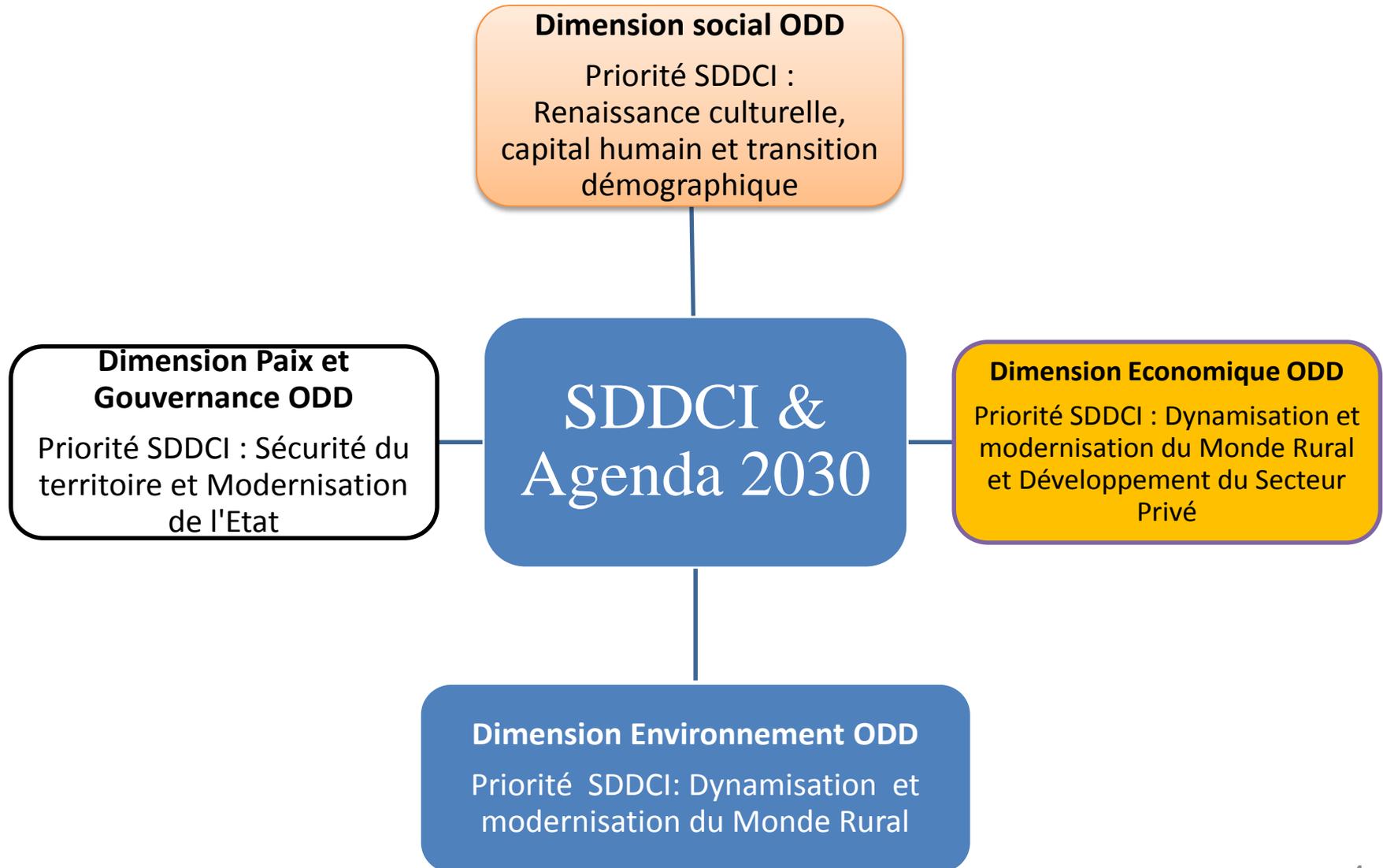
Le Niger en quelques chiffres



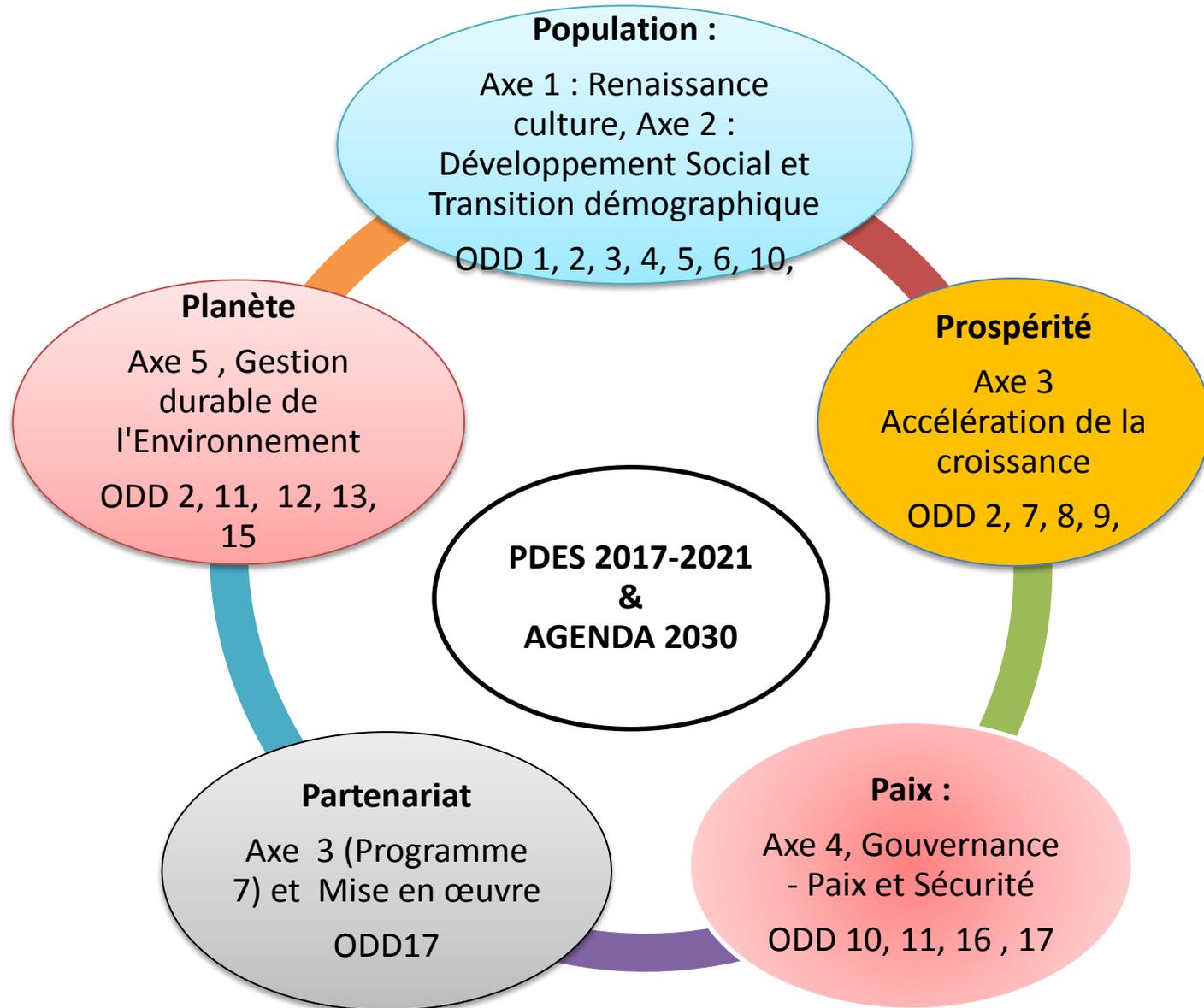
Contexte du Niger

- ❑ Choc Sécuritaire : menaces et attaques des groupes terroristes et organisations criminelles;
- ❑ Choc Climatique : récurrence des chocs climatiques (sécurité alimentaire et inondations);
 - ➔ Gestion des urgences
- ❑ Défis Démographique : taux de croissance démographique et indice fécondité élevés;
- ❑ Choc lié à la chute des prix des matières premières
 - ➔ Impact sur le Développement

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE CROISSANCE INCLUSIVE (SDDCI) NIGER 2035 COHÉRENTE AVEC L'AGENDA 2030



PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (PDES) 2017-2021, PREND EN COMPTE LES ODD



SITUATION DES SIX ODD THÉMATIQUE DU FORUM

- Progrès significatifs: villes et établissement humain, partenariat.
- Progrès moyens: énergie, préservation de l'écosystème, Mode de consommation ;
- Progrès lents: eau.

ODD 6: Eau et Assainissement, progrès lents

- ❑ Taux d'accès de la population à l'eau potable en milieu rural:
 - 42,4 en 2014
 - 45,5 %, en 2017;

- ❑ Taux d'accès de la population au service optimal d'eau potable:
 - milieu rural: 1,1% en 2016, pour une cible de 38% en 2021;
 - milieu urbain: 63,6% en 2016; 65,76% en 2017, pour une cible de 88% en 2021;

- ❑ Taux d'accès à un service optimal d'hygiène et d'assainissement:
2,6% en 2016 pour une cible de 61,85% en 2021;

- ❑ Proportion de bassins hydriques transfrontaliers où est mis en place un dispositif de coopération opérationnel: 85,63% en 2017

ODD 6: Eau et Assainissement, progrès lents

Des progrès significatifs seront atteints à travers la mise en œuvre des programmes et des mesures:

- ❑ Programme Eau, Hygiène et Assainissement pour la période 2016-2030(PROSEHA) adopté le 09 Mai 2017 avec un cadre de concertation de tous les acteurs;
- ❑ Plan d'Actions National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE-Niger) adopté le 09 Mai 2017;
- ❑ Transfert de compétences et de ressources aux collectivités territoriales dans le cadre de la décentralisation;
- ❑ Mise en place d'un fonds spécifique pour l'eau.

ODD 7: Energie, progrès moyens

□ Taux national d'accès à l'électricité:

- 9,83% en 2015;
- 11,66% en 2016
- 12,22% en 2017

□ Le taux d'électrification rurale:

- 0,73% en 2015
- 0,76 % en 2016

□ Le taux d'électrification urbain

- 58% en 2015;
- 64,95% en 2016;
- 68,17% en 2017

ODD 7: Energie, progrès moyens

- ❑ Atouts indéniables pour réaliser les ambitions nationales en matière de disponibilité, d'accessibilité et d'efficacité dans le domaine énergétique,
- ❑ Adoption d'un Plan d'Actions National d'Efficacité Energétique (PANEE) avec pour cible un taux de perte inférieur à 10%,
- ❑ Adoption du Plan d'Actions des Energies Renouvelables (PANER) dont l'objectif est d'atteindre 62% d'énergies renouvelables dans la capacité totale installée en 2030.
- ❑ Elaboration de la Stratégie Nationale d'Accès à l'Electricité (SNAE)

ODD 11: Villes et Etablissements humains, progrès significatifs

- ❑ La population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats:
 - 53,1% en 1992;
 - 28,8% en 2012;
 - 14,7% en 2017 ;
 - 10% cible 2021

- ❑ Prises en compte des questions d'urbanisme et d'habitat: dans les textes législatifs et réglementaires suivants:
 - Loi N° 2017-20 du 05 novembre 2017 fixant les principes fondamentaux de l'Urbanisme et de l'Aménagement Urbain ;
 - Loi N° 2018-25 du 27 avril 2018 fixant les principes fondamentaux de la Construction et de l'Habitation.

- ❑ Si la tendance se maintient, le Niger pourra atteindre l'objectif-cible: Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats.



ODD 12: Modes de Consommations et de Productions Soutenables, progrès moyens

Le Niger dispose:

- un programme décennal sur les Modes de consommations et Productions Durables (MPCD), assorti d'un plan d'actions et d'un document de plaidoyer depuis 2013;
- un Code des Marchés Publics et des Délégations de Service Public en 2016 favorables aux MPCD;
- Une Stratégie de Développement Durable du Tourisme.

ODD 15: Ecosystèmes Terrestres, progrès moyens

- ❑ Superficies des forêts sous aménagement de 99 220,23 ha en 2015 à 164 831.23 ha en 2017;
- ❑ Superficies plantées de 24 481, 52 ha en 2015 à 55 659, 23 ha en 2017;
- ❑ Proportion de zones forestières: 3,38% entre 2015 et 2017.
- ❑ Proportion des espèces menacées d'extinction:
 - 1,97 en 2015-2017 espèces végétales;
 - 15 en 2015-2017 espèces animale
- ❑ Engagement PDES: 213 000 ha par an;
- ❑ Loi N°2014-63 du 5 novembre 2014 portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation, de l'utilisation et du stockage des sachets et emballages en plastique souple à basse densité;
- ❑ Engagement du Niger à la COP 13/CNULCD: restauration de 4 440 500 ha de terres dégradées et la prévention de la dégradation dans les terres non dégradées.

ODD 17: Mise en œuvre du Partenariat, progrès significatif

❑ Finances:

- Recettes budgétaires 14,4% du PIB en 2017 dont 13,1% des recettes fiscales;
- Reformes hardies des finances publiques;
- Mobilisation de 23 milliards de dollars pour le financement du PDES à la table ronde de Paris.

❑ Technologie:

- Taux de pénétration des services télécoms: 38,43% en 2016 et 43,71% en 2017;
- Taux de pénétration du mobile: 37,8% en 2016 et 42,6% en 2017;
- Taux de pénétration de l'internet fixe: 0,11% en 2016 et 0,79% en 2017;
- Création de la l'Agence Nationale de la Société de l'Information
- Initiative Niger 2.0 : Village intelligent, E-gouvernement.....

ODD 17: Mise en œuvre du Partenariat, progrès significatif

Questions structurelles:

- Cadre macroéconomique stable et performant malgré les chocs;
- Alignement des programmes de coopération des PTF avec le PDES;
- Mise en place des cadres de concertation Etat-PTF;
- Mise en place des cadres de concertation sectorielle avec chef de file PTF;
- Elaboration des documents stratégiques SDDCI et PDES selon une approche participative incluant l'Assemblée Nationale, le Conseil Economique, Social et Culturel (CESOC), les régions, les sociétés civiles, les ONG et le secteur privé;
- l'Agence Nigérienne du Volontariat pour le Développement (ANVD) en avril 2014.
- Engagement fort des Volontaires dans les actions de promotion, de plaidoyer et d'intégration pour la Paix et le Développement;

ODD 17: Mise en œuvre du Partenariat, progrès significatif

❑ **Renforcement des capacités:**

- Processus de renforcement et d'opérationnalisation du système statistique national en cours;
- Adoption de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique;
- Mise en place G-STAT (Groupe des partenaires Techniques et Financiers pour le Développement de la Statistique);

Forte Volonté de mise en œuvre des ODD

- ❑ Elaboration des documents nationaux de planification : SDDCI et PDES;
- ❑ Stratégie Nationale de Développement articulée sur la transformation du monde rural et la dynamisation du secteur privé notamment l'autonomisation des femmes et des jeunes
- ❑ Feuille de route pour la mise en œuvre du PDES;
- ❑ Une allocation significative de 9% du budget national au secteur de l'eau;
- ❑ Une mobilisation conséquente des ressources pour le financement de l'Initiative 3N notamment la maîtrise de l'eau, la récupération des terres et la maison du paysan
- ❑ Système de suivi de haut niveau des progrès réalisés et des défis à relever;
- ❑ Dispositif de coordination et de mise en œuvre du PDES dans une approche multisectorielle (pôles de coordination sectoriels);



Engagements du Niger dans la mise en œuvre des ODD...

- Développer une stratégie d'information et de communication sur les ODD afin de renforcer la compréhension de tous les acteurs sur les défis à relever pour l'accomplissement de l'Agenda 2030 ;
- Actualiser le cadre de mesure des résultats du PDES et des politiques sectorielles;
- Désagréger des cibles des ODD au niveau régional et local et compléter la situation de référence des indicateurs;
- Poursuivre des efforts de mobilisation des ressources internes;
- Promouvoir les financements innovants.

**JE VOUS REMERCIE DE VOTRE
AIMABLE ATTENTION**